



PROCES VERBAL SEANCE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire suppléante.

Lecture du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023 approuvé à l'unanimité.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Ticky Monekosso H.

Absents représentés : Tournillac C. représentée par Le Carff C.
Picot S. représenté par Jouhaud L.
Prigent C. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Jeambenoit E.

Absent excusé : Roux C.

Secrétaire de Séance : Chapuis Robert

La séance de conseil est précédée d'une présentation de la fête de la Nature effectuée par le comité de pilotage de ce projet. Un PowerPoint est diffusé à cet effet accompagné d'une synthèse orale.

Madame Jeambenoit précise que la convention avec Magic Green Art ne pourra pas être délibérée étant donné que celle-ci n'est pas finalisée.

I - POINTS DE L'ORDRE DU JOUR SOUMIS A DELIBERATION

1. EPF - Convention de portage foncier et convention de mise à disposition - MGEN.

Mme la Maire suppléante rappelle la délibération n°2022-045 du 13 décembre 2022 portant déclaration d'intention sur la résiliation anticipée du bail emphytéotique qui lie la commune à la MGEN.

Comme prévu dans la délibération précitée, un accompagnement a été demandé à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain afin d'anticiper la reprise du bail emphytéotique ainsi que pour acquérir quelques parcelles appartenant à la MGEN ; acquisition qui permettrait de développer davantage l'OAP dénommée « Champ de Chêne » inscrite au PLUiH.

Afin de rappeler et de synthétiser l'ensemble de ces potentielles acquisitions et de reprise, Mme la Maire suppléante procède à un listing des parcelles :

Parcelles sous bail emphytéotique OAP « Champ de Chêne »		
Section	Numéro	Superficie
AM	105	330 m ²
	109	1 498 m ²
	110	600 m ²
	138	11 853 m ²
	139	16 745 m ²
	140	18 m ²
	141	14 m ²
	142	61 m ²
	143	36 m ²
	144	297 m ²
	Total	31 452 m²

Ces tènements, partiellement bâtis sont composés comme suit :
Bloc médical,
Galerie reliant le pavillon Sud,
Pavillon Sud,
Salle de spectacle,
Trois villas,
Plusieurs parcelles nues,
Plusieurs parcelles jouxtant les parcelles situées sur l'emprise du bail emphytéotique

Parcelles propriétés MGEN		
Section	Numéro	Superficie
AM	99	477 m ²
	189	203 m ²
	191	99 m ²
	219	1 511 m ²
	308	325 m ²
	108	359 m ²
	309	266 m ²
	Total	3 240 m²

En ce sens et au vu de la réception des différentes conventions prévues à cet effet par l'EPF, il convient de déterminer les modalités de portage foncier et de mise à disposition.

Procès-verbal publié sur le site internet de la commune le 10 mai 2023.



La Maire suppléante donne lecture des conventions de portage et de mise à disposition qui ont été transmises aux Elus par mail le 4 avril 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des conventions :

- Approuve les modalités d'intervention de l'EPF de l'Ain pour l'acquisition des biens mentionnés dans la convention de portage foncier ;
- Accepte les modalités d'intervention de l'EPF de l'Ain, en particulier, le mode de portage de l'opération et les modalités financières détaillées dans la convention de portage foncier ;
- Approuve les termes de la convention de mise à disposition de l'EPF de l'Ain et en accepte les modalités,
- Autorise la Maire suppléante à signer tous les actes, conventions ou avenants nécessaires à l'application de la présente délibération.

II - INFORMATIONS DIVERSES

- **Agenda :**
 - **08 avril :** Chasse aux œufs Sou des Ecoles
 - **12 avril :** Cinéma MGEN
 - **24 avril :** Journée des Déportés
 - **01 mai :** Parcours sportif SP
 - **08 mai :** Cérémonie
 - **10 mai :** Cinéma MGEN
 - **19 mai :** Diffusion film La Dorcherane
 - **20 mai :** Fête de la Nature
 - **30 mai :** Réunion restitution SHR
 - **9 et 10 juin :** Soirée tapas Richemond Quad

Tour de table :

- **Mr Bornard** informe l'ensemble des Elus de la tenue du parcours sportif par les sapeurs-pompiers auquel ils sont cordialement invités. Une buvette et des plateaux repas seront prévus lors de cette manifestation. Il serait souhaité qu'un représentant de la commune soit présent pour la remise des coupes.
- **Mr Bornard** évoque le problème lié à l'alimentation électrique de l'antenne relais qui a fait submerger des points d'eau. Il est demandé de veiller au bon état du chemin Saint Pierre après la fin des travaux. Une réunion de chantier devrait avoir lieu prochainement.
↳ Mme Jouhaud confirme que cela s'est empiré depuis les travaux effectués sur ce sentier.
- **Mr Bornard** informe les Elus de sa demande auprès du service des routes pour l'installation d'un panneau à l'entrée du village pour avertir de la traversée des vaches sur la route.

Séance levée à 20h23.

La Maire suppléante,
Elisabeth JEAMBENOIT



Le secrétaire de séance,
Robert CHAPUIS